LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ

Offre de formation

ARTS, LETTRES, LANGUES

MASTER MEEF 2nd degré Lettres

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré

Niveau d'étude visé
BAC +5 et plus

ECTS
120 crédits

Langue
Français

Présentation

Le master MEEF mention Second degré parcours Lettres a pour vocation de préparer les étudiants à acquérir les compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, liées au contexte d'exercice du métier, liées au numérique) du métier de professeur de Lettres.

Le master comprend une préparation intensive au CAPES de Lettres et une initiation à la recherche en relation avec les pratiques professionnelles.

Retrouvez la maquette en vigueur sur la page formation de l'INSPE : https://www.inspe-paris.fr/master-meef-2nd-degre-professeur-des-colleges-et-lycees-lettres.

Journée portes ouvertes 2024

JPO INSPE de Paris : 10 et 11 mars 2023 (10 mars après-midi ; 11 mars matin).

Programmes et FAQ à retrouver sur https://jpo.sites.inspe-paris.fr/

Capacité d'accueil (en chiffre) : 80

Savoir-faire et compétences

En référence aux Attendus définis par l'arrêté du 27 août 2013 modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ».

Dimension internationale

Des **opportunités de mobilité internationale**, à retrouver sur la page dédiée, sont proposées actuellement aux *trois premières mentions du master MEEF* de l'INSPÉ de Paris, en M1 comme en M2.

En M1, la mobilité peut intervenir dans le cadre du Bloc 4 de formation ; en M2, elle peut intervenir dans le cadre du Bloc 3.

Diplôme : Master

Nature : Mention

Lieu(x)

Ecole supérieure du professorat et de l'enseignement - 10, rue Molitor 75016 Paris

Sorbonne - 1, rue Victor Cousin 75005 Paris

Discipline(s) : ENSEIGNEMENT, PROFESSORAT, LETTRES ET LITTERATURE

Référentiel NSF : 333 Enseignement, formation

Secteur(s) DGESIP : Lettres, langues, sciences humaines

Référentiel SISE : Pluri lettres - Langues - Sciences humaines

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 décembre 2023

SORBONNE UNIVERSITÉ

Régime(s) d'études : Formation continue, Formation initiale, Formation professionnelle

Formation à distance : Non

Validation des acquis : Oui

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 18 semaines

Stage à l'étranger : Optionnel

Double cursus interne : Non

Double cursus externe : Non

Pièces jointes à télécharger
Fichier :

Texte à afficher : Maquette MEEF Lettres (version antérieure à la réforme : pour information)

Fichier :

Texte à afficher : Stages de rentrée 2020

Contacts

Contact administratif

scolarite@inspe-paris.fr

Mail de contact : helene.raux@inspe-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)
Texte : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Texte : Université Paris Cité

Laboratoire(s) partenaire(s)
Etablissements co-accrédités : UNIVERSITE PARIS 3, UNIVERSITE PARIS 7, Université Paris 5

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances détaillées sont à retrouver sur la page https://www.inspe-paris.fr/mcc-et-calendrier-des-enseignements.

Le **régime d'évaluation** du master MEEF est celui d'un **Contrôle Continu annualisé**. Par conséquent, le jury de délibération se tient à l'issue de l'année universitaire (pas de session de rattrapage) et une seule publication de résultats est assurée.

L'évaluation est conçue en partie ou en totalité comme une évaluation des **compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** (référentiel du Ministère de l'Education Nationale de 2013).

En début d'année universitaire, l'étudiant.e a la possibilité de formuler auprès du Service des Etudes de l'INSPE des demandes d'aménagement de la formation. Ces demandes font l'objet d'un examen par une commission pédagogique et d'une décision du Directeur de l'INSPE. Elles peuvent concerner deux cas de figure :

Demande de Validation d'Unité d'Enseignement (appelée parfois VAC) : l'étudiant.e demande une *reconnaissance de ses acquis académiques, personnels ou professionnels*, via l'établissement d'une *équivalence entre ces acquis et l'UE visée*. En cas de décision favorable, l'UE est considérée comme neutralisée.

Demande de Dispense de Contrôle Continu (passage en Contrôle Terminal) : l'étudiant.e *remplissant les conditions réglementaires* (engagement dans la vie active ou associative, chargé.e.s de famille, aménagement pour raisons de santé, etc) demande une *dispense d'assiduité aux enseignements et évaluations de CC*, ce qui implique un *passage en CT*. En cas de décision favorable, l'étudiant.e qui serait ajourné.e à l'UE en CT et ajourné.e à son année bénéficie d'une session de rattrapage.

Un aménagement de la formation sera également proposé aux étudiant.e.s bénéficiant de contrat dit de préprofessionnalisation AED.

Ouvert en alternance : Non

Ouvert en stage : Non

Stages

Le cursus de master MEEF de l'INSPÉ de Paris intègre, tel que le prévoit l'arrêté du 27 août 2013 modifié le 24 juillet 2020 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF, **une pratique accompagnée en milieu scolaire et dans le champ de l'éducation et de la formation**. Cette expérience terrain est part intégrante de l'évaluation et de la formation ; elle donne également lieu à une analyse de pratique évaluée au sein de la même Unité d'Enseignement.

Pour les **mentions 1er degré, 2nd degré, Encadrement Educatif**, cette pratique professionnelle se décline

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 décembre 2023

en ***M1, en 3 périodes de 2 semaines de Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA)***, dit "stage massé" en établissement scolaire primaire ou secondaire. Le stage a pour objet de donner à l'étudiant.e une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution et des aspects du métier d'enseignant.e ou de CPE (fonctionnement de l'établissement et de l'institution, travail avec les élèves, dialogue avec les parents).

en ***M2, en une expérience renforcée permettant l'acquisition des compétences et gestes professionnels en milieu scolaire***, par le biais

soit de ***contrats dits "d'alternance"*** proposés par l'académie dans le cadre de la prise en responsabilité d'enseignements à hauteur d'un 1.5 jour (pour le Premier degré) à 2 jours par semaine dans la limite de 324 heures. Le recrutement par l'académie de ces ***M2 Etudiant.e.s Contractuel.le.s Alternant.e.s (ECA)*** est fonction du nombre de berceaux proposés. Le contrat donne lieu à une rémunération par l'académie d'accueil.

soit de ***Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (M2 SOPA)*** à hauteur d'1.5 jour à 2 jour par semaine dans la limite de 324 heures, dit "stage filé", pour les étudiant.e.s ne bénéficiant pas de contrats d'alternance. Ce stage donne lieu à une gratification de stage versée par l'académie de Paris.

Le stage se déroule dans des ***établissements primaires ou secondaires publics.***

Il représente une des 3 situations d'évaluation de l'UE unique du Bloc 3 "Stage - Recherche", les 2 autres situations étant relatives à l'analyse de la pratique et aux pratiques de recherche (rédaction d'un écrit réflexif en M1 et d'un mémoire en M2).

Il donne lieu à la nomination de référent.e.s de stage, nommé.e.s tuteur.rice d'accueil et tuteur.rice INSPE. ***L'académie, représentée par ses corps d'inspection, nomme en lien avec l'INSPÉ les tuteurs et tutrices d'accueil et identifie les établissements de stage.***

Les étudiant.e.s ayant des contrats professionnels individuels dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation en lien avec leur formation peuvent demander en début d'année un aménagement du stage.

Admission

Conditions d'admission

Titre d'accès exigé : diplôme de licence (ou niveau Bac+3).

Mentions de licence conseillées : Licence mention lettres ou dans une discipline des domaines "sciences humaines et sociales" ou "arts, lettres, langues".

Pour les titulaires de diplômes étrangers : avoir un niveau C1 minimum en langue française .

Toutes les informations relatives aux candidatures sont à retrouver sur la page https://www.inspe-paris.fr/candidatures.

Modalités d'inscription

Les dossiers de candidature sont déposés en ligne sur la plateforme nationale dédiée, MonMaster.

https://www.monmaster.gouv.fr/

Droits de scolarité

Et après

Insertion professionnelle

Métiers de l'enseignement

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

scolarite@inspe-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)
Texte : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Texte : Université Paris Cité

Laboratoire(s) partenaire(s)

Lieu(x)

Ecole supérieure du professorat et de l'enseignement - 10, rue Molitor 75016 Paris

Sorbonne - 1, rue Victor Cousin 75005 Paris

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 décembre 2023

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 décembre 2023